



## 6. Emplacements Réservés

<b>N°</b>	<b>Destination</b>	<b>Superficie</b>	<b>Bénéficiaire</b>
1	<i>Sans objet</i>		
2	Aménagement de jardins partagés	12 584 m <sup>2</sup>	Communes
3	Équipement public destiné à des locaux et des logements de fonction si nécessaire pour le service public	13 969 m <sup>2</sup>	Communes
4	<i>Sans objet</i>		
5	Désenclavement du secteur de Padule par l'aménagement d'un chemin d'une emprise de 4 mètres	4 975m <sup>2</sup>	Commune
6	Élargissement de voirie d'une emprise de 5 mètres – quartier de Tignoso	875 m <sup>2</sup>	Commune
7	Création d'une voie de désenclavement de 3,5 mètres d'emprise dans le secteur dit de Pigna (route de Santa Reparata)	200 m <sup>2</sup>	Commune
8	<i>Sans objet</i>		
9	Création de voirie – village et cimetière	1 880 m <sup>2</sup>	Commune
10	<i>Sans objet</i>		
11	Élargissement de voirie d'une emprise de 2 mètres	756 m <sup>2</sup>	Commune
12	Agrandissement du groupe scolaire et maintien de l'espace vert	14 144 m <sup>2</sup>	Communes
13	Aménagement des voies de désenclavement et de la Vallée de Cala d'Olivu	12 800 m <sup>2</sup>	Commune
14	Sauvegarde des ruines d'Urtica	11 500 m <sup>2</sup>	Commune
15	<i>Sans objet</i>		
16	<i>Sans objet</i>		
17	Élargissement de voirie dans les extensions est du village	498 m <sup>2</sup>	Communes
18	Aménagement de l'OAP n°2 suivant la procédure d'expropriation	48 474 m <sup>2</sup>	Communes
19	Aménagement de l'OAP n°1 offrant logements denses et une boucle de circulation à proximité du village	19 921 m <sup>2</sup>	Communes
20	Opération de logements en accession libre	8 348 m <sup>2</sup>	Communes